



# Fédération Belge de Paramoteur Belgische Paramotor Federatie

## SAFETY BRIEFING NICE FLIGHTS WITH FRIENDS

### 1. Enregistrement à l'arrivée :

- À votre arrivée sur le camp site, vous devez vous enregistrer avec vos documents :
  1. Licence.
  2. Document médical.
  3. Assurance.
  4. Document d'enregistrement.
    - Avec ces documents, l'inscription pourra se formaliser à votre arrivée.
    - Document d'inscription signé et déposé aux organisateurs.
- Les bénévoles et les aides sont reconnaissables à leurs gilets fluorescents.
  5. Soyez visible :
    - Comment êtes-vous visible dans le ciel en 2024 ?
      - En utilisant l'application SafeSky, même la version gratuite.
      - En utilisant des dispositifs et des logiciels qui incluent 'SafeSkyinside'.
    - Dispositifs :
      - Skytraxx, Syride, Flymaster, Air3, OGN Tracker, etc.
    - Logiciels :
      - Gaggie, XCTrack, eVario, theFlightVario, Wingit, AirSports.no, XCGuide, Naviter...
    - Si vous utilisez l'un de ces dispositifs ou applications, vous serez visible pour les autres trafics aériens.

### 2. Briefings :

- Le briefing contient :
  1. Règles de sécurité.
  2. Zones d'exclusion de vol.
  3. Météo.
  4. Autres informations jugées nécessaires.
  5. Safesky
- Le premier briefing sera donné le vendredi 5 juillet à 18h30 (l'heure peut changer en fonction des conditions météorologiques).
- Après le briefing, chaque pilote recevra un bracelet. **PAS de bracelet = PAS de VOL!!!**
- Les éventuels aidants et passagers doivent demander au préalable aux Marshals le droit d'aller sur le terrain de décollage/atterrissage.
- Pour les personnes arrivant plus tard, des briefings supplémentaires seront donnés.
- Pendant l'événement, des briefings supplémentaires pourraient être donnés et, dans ce cas, ils seront annoncés 15 minutes à l'avance.



## Fédération Belge de Paramoteur Belgische Paramotor Federatie

### 3. Zones interdites de survol :

- Vous avez pris connaissance des zones interdites de survol. Cela signifie "NE PAS SURVOLER", même à 150m ou 300m d'altitude. Contournez les noyaux urbains et ne les survolez pas. Il y a suffisamment de terrains agricoles dans la région.





## **Fédération Belge de Paramoteur Belgische Paramotor Federatie**

### **4. Règles de sécurité :**

- Aucun moteur ne doit être "démarré" ou "ravitaillé" sur le camp site. Une zone sera prévue sur la piste de décollage et d'atterrissage pour ravitailler et faire chauffer les moteurs.
- Les pilotes doivent porter leur casque lorsqu'ils démarrent le moteur.
- Les pilotes de trike doivent être assis dans l'appareil lorsqu'ils démarrent le moteur et porter un casque.
- Ne démarrez pas votre moteur lorsque des personnes se trouvent trop près, informez-les que vous allez démarrer le moteur.
- Vous checkez le tableau de briefing pour d'éventuelles restrictions supplémentaires et vous avez pris connaissance des NOTAMs.

### **5. Consommation de substances :**

- Vous n'avez pas consommé d'alcool ni de drogues avant d'aller voler.

### **6. Règles de survol du terrain :**

- Après le décollage, il est formellement interdit de continuer à survoler le terrain. Éloignez-vous du terrain pour respecter la sécurité des autres pilotes qui désirent également décoller ou atterrir.
- Il est formellement interdit de croiser le terrain. Le terrain est uniquement survolé avec le vent de face. Respectez les indications des Marshals pour que tout le monde suive le même circuit.

### **7. Hauteurs de survol :**

- Respectez les hauteurs de survol minimales de 150 mètres AGL. Les vols en rase-motte sont interdits.

### **8. Signalisation par drapeaux :**

- Drapeau rouge : Lorsque le drapeau rouge est visible, il n'y a pas d'autorisation de décoller. Les vols sont suspendus, et les pilotes en l'air doivent atterrir le plus rapidement possible.
- Drapeau vert : Les vols sont autorisés.

### **9. Décollages et atterrissages :**

- Les décollages et atterrissages doivent se faire dans les zones dédiées, suivant les instructions des Marshals. Ces instructions peuvent changer en fonction de la direction du vent. Demandez les dernières consignes lors de votre prévol.



## Fédération Belge de Paramoteur Belgische Paramotor Federatie

### 10. Survol du camping :

- Le camping ne peut en aucun cas être survolé.

### 11. Règles de sécurité en vol :

- Paramoteurs à altitude identique : priorité à droite. Le pilote qui voit un autre pilote à sa droite doit le croiser derrière lui, ou dévier sa trajectoire.
- En cas de vol face-à-face : chacun s'écarte par la droite.
- Dépassements : se font par la droite.
- Priorité d'altitude : un pilote plus bas a priorité. Il faut donc donner priorité aux atterrissages.
- Montgolfières : elles ont priorité, vous leur cédez la priorité et restez à une distance de sécurité.

### 12. Interdiction des acrobaties :

- Les acrobaties sont interdites.

### 13. Responsabilité :

- La fédération ne peut pas être tenue responsable des dégâts éventuels, ceux-ci sont à la charge des pilotes qui en sont à l'origine.

### 14. Sanctions en cas de non-respect :

- Celui qui ne se conforme pas à ce règlement se verra interdit de vol et ne pourra plus participer à cet événement. Les Marshals sont mandatés pour pouvoir couper les bracelets pilotes.

### 15. Remarques finales :

- Vous ne devez rien prouver à personne : Le plus important est de décoller et atterrir ensemble sans accidents afin de pouvoir en parler par la suite. Ne vous comparez pas aux autres pilotes, soyez conscient de votre propre niveau. Si vous n'avez plus volé depuis quelques semaines, prenez le temps de bien préparer votre vol. Positionnez-vous à bonne distance des autres. Aidez les pilotes débutants, laissez-leur de l'espace et ne les pressez pas.

Puissent les dieux de la météo nous être favorables et tous ensemble, faisons-en un événement fantastique!

Nous vous souhaitons à tous... **NICE FLIGHTS AND HAPPY LANDINGS,... SEE YOU @ DURBUY**